

Economie | 2019, sera une "année charnière" pour la Chambre de commerce de la Dordogne



Lundi, Christophe Fauvel, le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, accompagné de son directeur Pierre Vulin, a fait un tour d'horizon des sujets d'actualité : réforme de la voie professionnelle, la baisse drastique des ressources fiscales depuis 2013, l'environnement politique et financier. Il n'a pas manqué d'aborder les aménagements routiers en se prononçant en faveur de la reprise des travaux de Beynac et de la relance de l'aménagement de la RN 21 à deux voies, un dossier qu'il devrait remettre à la ministre des transports jeudi, lors de sa venue en Dordogne.

Face à la baisse des moyens, dus en grande partie à la baisse drastique des ressources fiscales enregistrées depuis 2013, la chambre de commerce et d'industrie de la Dordogne, doit se réinventer. En présentant ses vœux au personnel consulaire, Christophe Fauvel, à la tête de la CCI depuis 2011, s'est montré inquiet tout en étant combatif. "Je n'ai pas été élu à la CCI pour faire un plan social. "D'autant que nous sommes déjà à l'os dans les équipes." Il détaille : "Le réseau consulaire est clairement dans le collimateur de nos gouvernants et ce haut plus haut niveau. L'État va encore prendre 100 millions d'euros aux chambres cette année, et autant en 2020. Et on nous a suggéré de voir ce que nous pouvions vendre dans notre patrimoine pour effectuer notre retournement." En clair, pour s'adapter aux nouvelles contraintes budgétaires. La CCI de la Dordogne emploie aujourd'hui 126 équivalents temps plein, mais en a déjà perdu une trentaine en quelques années par des départs non remplacés. Loin de baisser les bras, le président Christophe Fauvel, est conscient qu'un nouveau modèle économique est à inventer : il passe par des économies, de nouveaux marchés, et peut d'être des cessions. La CCI de la Dordogne possède le parc des expositions de Marsac sur l'Isle, l'aéroport de Bergerac, le site aéroportuaire de Bergerac, l'école de Savignac, quelques bâtiments. "Malgré ce contexte, nous devons continuer à tenir notre rôle d'outil économique au service de la défense du territoire. Notre rôle est de prendre de l'argent aux entreprises les plus importantes, pour aider les TPE et les PME, qui n'ont pas les moyens de s'assurer certains services en matière de ressources humaines, d'accompagnement à l'international, de développement", réaffirme Christophe Fauvel. Des mutualisations avec d'autres CCI de la région, ou encore avec les chambres de métiers et de l'agriculture avec lesquelles elle partage ses locaux au sein du pôle interconsulaire, sont également à l'étude. Un séminaire réunissant tous les élus de la CCI est prévu le 13 février. "Nous prendrons des décisions à ce moment là, indique Christophe Fauvel. Le directeur de la CCI, Pierre Vulin, résume les maîtres mots de l'action : "plateforme, ressources, marché". En somme, il s'agit d'être un acteur efficace au service du monde économique sous toutes ses formes.

Soutien aux infrastructures routières

Christophe Fauvel, s'est également prononcé pour le développement d'infrastructures routières , malgré le dossier extraordinairement clivant de la déviation de Beynac. "Dans ce dossier, il y a eu une série de décisions prises pour engager les travaux et des investissements forts. La vraie question qui se pose aujourd'hui, est ce qu'on laisse ce territoire en l'état et on ne touche à rien avec le risque réel de conduire la Dordogne dans le mur ou dans une impasse. Ou bien on fait le choix de continuer à irriguer le département en infrastructures, nécessaires notamment pour le développement du tourisme. La CCI de la Dordogne soutient depuis de nombreuses années, le projet de l'aménagement de la Route nationale 21, à deux fois deux voies, surnommée parfois "la diagonale du vide." "Aujourd'hui, il y a deux dossiers concurrents en matière d'infrastructures routières, l'aménagement de la RN21 et le barreau autoroutier entre Mussidan et Langon, pour désengorger la métropole bordelaise. Ne soyons pas hypocrites, ce sera l'un ou l'autre.", indique Christophe Fauvel. Il rappelle que dans le cadre d'une réunion Stradet, la CCI de la Nouvelle Aquitaine s'est positionnée sur un contournement de Bordeaux, plus proche de la métropole et pour l'amélioration de cet axe Euro 21 entre Limoges et Tarbes. "Ce sont des territoires en retard par rapport aux grandes métropoles qui enregistrent pour la plupart des baisses démographiques. Des équipements structurants doivent contribuer à les sauver." Le président de la CCI de la Dordogne remettra conjointement avec le président du Conseil départemental le dossier sur l'Euro 21 à Elisabeth Borne, ministre des transports lors de sa venue jeudi à Bergerac.



Claude-Hélène Yv

Crédit Photo : Claude-Hélène Yv

Publié sur aqui.fr le 29/01/20

[Url de cet art](#)